

Syndicat d'Eau Potable Crussol- Pays de Vernoux  
B.P. 416  
07134 SAINT PERAY CEDEX

Convocation : 18/03/2021  
Séances : ordinaire

Comité syndical du 1er avril 2021

Délibération N°07/2020  
sur le Compte administratif 2020  
du Budget AEP

Nombre de membres en exercice	46
Nombre de membres présents	28
Nombre de suffrages exprimés	31
contre	0 pour

Le comité syndical, réuni sous la présidence de Monsieur Olivier AMRANE, délibérant sur les comptes administratifs de l'exercice 2020 dressé par le Vice-Président, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

- 1) Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		336 625,29 €	660 567,91 €	336 625,29 €	660 567,91 €	336 625,29 €
Résultats exercice	1 106 122,22 €	1 795 505,78 €	2 188 693,37 €	1 951 186,53 €	3 294 815,59 €	3 746 692,31 €
Totaux	1 106 122,22 €	2 132 131,07 €	2 849 261,28 €	1 951 186,53 €	3 955 383,50 €	4 083 317,60 €
<b>Résultats de clôture</b>		<b>1 026 008,85 €</b>	<b>898 074,75 €</b>			<b>127 934,10 €</b>

Besoin de financement
Excédent de financement

<b>Restes à réaliser</b>
Besoin de financement
Excédent de financement

Besoin total de financement
Excédent total de financement

898 074,75 €
- €

619 974,10 €	533 450,00 €
86 524,10 €	

984 598,85 €
--------------

984 598,85 €	au compte 1068 investissement
41 410,00 €	au compte 002 Excédent de fonctionnement reporté
<b>898 074,75 €</b>	<b>au compte 001 Déficit d'investissement reporté</b>

- 2) Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de

- 3) Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

- 4) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

- 5) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

MM. ALIBERT Christian, AMRANE Olivier, BASSET Fabrice (pouvoir DROGUET Xavier), BERNARD Guislain, BONNEFOY Philippe, BOUVIER Gilbert, CHAREYRON André, CIMAZ Michel, COMTE Jean-Paul, COULMONT Hervé, De TRUCHIS Michel, DIETRICH David, FRECHET Marcel, GBAUD Philippe, JULIEN Marcel, KERENFORT Jean-Paul, LAFAGE Stéphane (pouvoir ROSSI Bénédicte), LEBRE Gilles, MOUNIER Maxence et REYNAUD Régis, Mmes BSERENI Stella (pouvoir DARNAUD Mathieu), CHAMBON Ghislaine, MACHISSOT Ginettes, PEYROUZE-VETTER Roselyne, PRALY Thérèse et TRACOL Germaine, M. CHAMBONNET Daniel (suppléant BRUN Gilles), DEVOCHELLE Claude (suppléant CAUBET Caroline).

REÇU À LA  
SOUS-PRÉFECTURE  
DE TOURNON-SUR-RHÔNE LE  
09 AVR. 2021

Pour extrait certifié conforme, Le 1er Vice-Président, Christian ALIBERT

